

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BILLARD DU 41 BERRY & SOLOGNE

Compte-rendu du comité directeur du CDB41-Berry-Sologne du 19 février 2020.

Le président ouvre la séance à 14h15.

Accueil et pointage

- présents : Jean-Louis Ferreira, Jean-Claude Pichon, Michel Salaün, Christian Degaugue, Daniel Mondain, Luc Pertuisel.

- absents excusés : Michèle Parmentier, Jean-François Flament.

Rapport moral

- Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Adoption du PV de la dernière réunion

Le PV de la dernière réunion du comité directeur est adopté à l'unanimité.

Ligue

- La présidente de la ligue souhaite organiser des rencontres avec les présidents de clubs afin de remettre en mémoire leurs prérogatives et de les informer des modalités des élections qui doivent avoir lieu en fin d'année. Vu l'étendue du CDB41-Berry-Sologne, nous pensons qu'il serait souhaitable de faire deux groupes :

Groupe 1 : Cosne, Fourchambault, Belleville, Bourges, Vierzon, Aubigny, Villefranche, Salbris, Lenay, Bourges Echo.

Groupe 2 : Blois, Saint-Aignan, Mer, Vendôme, Billarder's, Issoudun, Issoudun Blackball, Romorantin, Le Blanc, Châteauroux.

Ces séances auront lieu un samedi matin de 9h (ou 9h30) à 11h (ou 11h30) afin de ne pas déranger les compétitions.

Des dates seront choisies, si l'une ne convient pas à un club, il pourra incorporer l'autre groupe. La présence du président des clubs ou d'un représentant est vivement souhaitée.

Sportif

- Licences : Le comité compte à ce jour 465 licenciés (439 hommes et 26 femmes). Les jeunes de moins de 21 ans sont 29 dont 9 nouveaux licenciés.

Arbitrage

- Sur les 4 initiations à l'arbitrage prévues, une seule a été faite. 2 ont été annulées faute de participants et une pour cause de maladie.
- Michel Salaün se penchera sur la possibilité de faire une nouvelle séance à Cosne au mois de mars.

Trésorerie

- Jeunes : La licence pour des nouveaux adhérents jeunes (moins de 21 ans) soit 9 € (part de la fédération française) sera remboursée au club par le CDB41-Berry-Sologne.
- Formation : Le CDB prend en charge les frais pour passer le DFI (90€). Pour le moment, nous avons 2 candidats (Thierry Dallery et Jean-Louis Ferreira). Cette formation aura lieu les 28 et 29 mars à Joué-lès-Tours.
- Pour la saison à venir, le budget prévisionnel devra être revu à la hausse : les déplacements pour les finales de France individuelles devraient passer de 400€ à 600€ ; les frais bancaires de 45€ à 50€ ; la formation de 80€ à 200€ ; une section remboursement licences jeunes devra aussi être ajoutée : 100€.
- Pour faire face à cette augmentation, les recettes devront être augmentée : le comité envisage une hausse de 1€ sur les licences (la part CDB passerait de 4€ à 5€) et de 10€ sur la cotisation club (la part CDB passerait de 0€ à 10€). Ces modifications doivent être soumises au vote de l'assemblée générale et si elles sont acceptées, elles n'entreront en vigueur que lors de la saison 2021-2022.

Administratif

- La date de l'AG du CDB41-Berry-Sologne a été fixée au samedi 26 septembre 2020. Le lieu reste à définir. Elle sera suivie de l'AG électorale qui devra élire un nouveau comité directeur.
- Modification des statuts : Le comité souhaiterait la suppression du dernier paragraphe de l'article 2.3.1 des statuts afin que le président d'un club puisse aussi être élu président du CDB. Pour cela, une assemblée générale exceptionnelle aura lieu juste avant l'AG.
- Appel à candidature : Il sera envoyé dans chaque club début juin. Les candidatures devront être envoyées par mail au secrétaire et au président du CDB avant le 10 août 2020. La liste définitive des candidats sera envoyée dans les clubs le 26 août 2020.
- Elections : Pour pouvoir voter, les délégués doivent être licenciés. Comme le nombre de voix dépend du nombre de licenciés, il est souhaitable que les adhérents prennent leur licence rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 16h.

Le secrétaire
Jean-Claude Pichon

Le président
Luc Pertuisel